

Union des Syndicats Force Ouvrière du Ministère chargé de l'Agriculture et de ses Etablissements publics

A Paris, le 19 janvier 2022

Déclaration liminaire du comité technique Section spécialisée Alimentation du 19 janvier 2022

Monsieur le Président,

L'ordre du jour de ce comité technique est assez complet pour nous permettre de porter l'essentiel des questions et alertes qui nous ont été adressées par nos collègues, vos agents :

Abattoirs, Sivep, effectifs, outils et moyens de fonctionnement des services déconcentrés, crises sanitaires et conséquences sur les objectifs et programmation... La tension est partout.

La mise en place de TRACES NT entraîne une augmentation du temps de travail pour établir la certification aussi bien pour les échanges que pour les certificats à l'export, dont la gestion s'est complexifiée et pèse aussi très lourd sur les services en DDI.

Même si nous aurons l'occasion de développer tous ces points dans l'ordre du jour, nous tenons ici à vous alerter sur les difficultés que rencontrent vos services à tenir les programmations, à la pression que cela génère, et aux signaux RPS avancés qui nous sont signalés dans de nombreuses structures.

Les effectifs sont officiellement préservés, pourtant les services se vident et sont désorganisés par les réformes et restructurations qui se succèdent.

Vos agents ont besoin de stabilité et de sérénité, ils doivent pouvoir se projeter dans une organisation qui leur donne le sens et les moyens de réaliser les missions essentielles qui sont les leurs.

Il est de votre responsabilité d'y veiller.

Merci de votre écoute

Secrétariat FO Agriculture

78 rue de Varenne – 75349 PARIS 07 SP Tél. : 01 49 55 55 52 / 52 84

Courriel: foagricuture@agriculture.gouv.fr

Secrétaire général FO Agriculture

78 rue de Varenne – 75349 PARIS 07 SP Tél. : 06 11 54 05 32

Courriel: jean-christophe.leroy@agriculture.gouv.fr